

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-BOULE	PARIS et autres Départements
UN AN..... 8 fr.	ANNONCES : LA LIGNE . . . . 20 c	UN AN..... 8 fr 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

15 Mai — Drame épouvantable dans le quartier de la Maison Blanche, à Paris. Une mère se donne volontairement la mort avec ses quatre enfants, pour échapper à la misère.

16 Mai — Mesures de clémence exercées en faveur des condamnés politiques qui, au nombre de quatre-vingts sont graciés par décret du Président de la République,

— Le village de Saint-Marcel près de Grenoble est détruit par un incendie.

17 Mai — M. Carnot, Président de la République quitte Paris pour se rendre dans le Midi, en compagnie de M. Constans, ministre de l'Intérieur et de M. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique.

— Abaissement subit de la température avec fortes averses de grêle et de neige dans diverses parties de la France, de la Suisse et de la Belgique

— Violent tremblement de terre en Turquie d'Asie. Les morts et les blessés sont nombreux. On compte plus de 450 maisons détruites.

18 Mai — Violente tempête sur la Méditerranée.

— Assassinat à Sauveterre, près d'Auch d'une femme de 74 ans. L'assassin présumé est âgé de 25 ans.

19 Mai — Le voyage de M. Carnot donne lieu à de nombreux discours et à des manifestations sympathiques. Le Président de la République après avoir quitté Limoges, se rend à Montauban et de là à Toulouse au milieu des vivats de toute la population.

— La reine Nathalie de Serbie est expulsée par le ministère Serbe. Ce départ donne lieu à des manifestations et à des désordres.

20 Mai — Ouverture à Paris de l'exposition annuelle du printemps, organisée par la Société nationale d'horticulture.

— Meurtre de Marissel (Oise). Le nommé Tourain âgé de 54 ans tue sa femme à la suite d'une discussion.

21 Mai — Élection de M. Pierre Loti à l'académie française, en remplacement de M. Octave Feuillet.

— Bourrasque extraordinaire accompagnée de pluie et de grêle, à Paris. Une véritable trombe renversée des per-

sonnes et enlève les toitures de plusieurs habitations.

— Triple assassinat suivi de vol et d'incendie à Saint-Mayne, près de Castillon.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Les bourrasques de dimanche et de jeudi dernier ont eu leur effet dans notre chef-lieu de canton.

La température s'était sensiblement abaissée le jour de la Pentecôte et la neige est tombée à diverses reprises. Le lendemain, le temps demeura très brumeux, dans la matinée s'est mis définitivement à la pluie dans l'après-midi et est demeuré ainsi pendant tout le reste de la journée ainsi que pendant une grande partie de la soirée.

Jeudi vers trois heures, un violent orage a éclaté et la foudre est tombée à peu de distance de la propriété de la Corbie sans causer aucun dommage.

### NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Le jeudi 14, au matin, Mme Dely, étonnée de ne point voir sa bonne, Elise Bouleau, femme Gallard, âgée de 34 ans, descendre de sa chambre alla frapper à la porte. N'obtenant pas de réponse et présumant un malheur, elle fit casser une vitre par un domestique qui trouva la bonne étendue sans vie sur son lit, les mains croisées sur la poitrine et dans le plus simple appareil, tous ses effets, jusqu'à sa chemise, ayant servi pour calfouter portes et fenêtres.

Près du lit, un réchaud éteint indiquant la cause de la mort de cette infortunée. Sur la table, une lettre de plusieurs pages contenait des explica-

tions sur la triste détermination prise par cette mère de famille, abandonnée de son mari et restant avec trois enfants en bas âge.

Nous nous demandons dit *l'Écho du Valois* quelles pénalités la loi devrait appliquer à ce criminel?

### JUILLY

Aujourd'hui dimanche, doit avoir lieu au collège de Juilly le 62<sup>e</sup> banquet annuel des anciens élèves de cet important établissement.

Ce banquet amical coïncidera avec la séance solennelle d'inauguration du buste de l'amiral Du Petit Thouars. L'éloge de cet illustre élève des pères de l'Oratoire sera fait par M. le contre-amiral Humann, qui a bien voulu accepter la présidence de cette fête intime.

### MITRY-MORY

La fanfare de Mitry-Mory a remporté dimanche dernier au concours international de Clichy, un 3<sup>e</sup> prix de lecture à vue et un 3<sup>e</sup> prix d'exécution.

### SENLIS

Le concours de pompes à incendie qui doit avoir lieu à Senlis le 14 juin prochain s'annonce sous les meilleurs auspices, à en juger par le grand nombre de compagnies qui ont envoyé leur adhésion.

On comptait au commencement de la semaine 80 compagnies appelées à y prendre part et parmi elles, les compagnies de Nanteuil-le-Haudouin, de Silly-le-Long et d'Ermenonville.

### PLESSIS-BELLEVILLE

Dernièrement, le fossoyeur, en donnant le premier coup de bêche pour creuser une fosse, a trouvé, presque immédiatement sous l'herbe, un squelette humain assez bien conservé. Dans ce cimetière, tous les corps sont pla-

cés de l'est à l'ouest; le squelette, au contraire, était placé du midi au nord. On se demande ce que cela pourrait bien vouloir dire.

Les quelques personnes restées dans ce pays au moment de la guerre, sont unanimes à affirmer qu'aucun français ou allemand n'a été enterré à cette époque.

On se perd en conjecture sur cette étrange découverte.

(Écho du Valois)

## FAITS DIVERS

### UNE SCÈNE DE FÉROCITÉ

Wolf's Creek, un village voisin de Chattanooga, dans le Tennessee, aux États-Unis, vient d'être le théâtre d'une scène de férocité.

Le plus riche propriétaire de l'endroit, Peter Bell, avait perdu sa femme le 18 mars dernier. Trois semaines plus tard, bien qu'il eut soixante-cinq ans passés, il épousait une jeune fille de dix-sept ans. Ses trois filles et son fils plus âgés que leur nouvelle belle-mère, protestèrent, mais Bell passa outre.

Le 5 mai, les trois filles, qui avaient rompu toutes relations avec leur belle mère, vinrent l'inviter à une promenade dans les bois, sous prétexte de se réconcilier.

À peine arrivées dans une clairière, à un mille de la maison Bell, soixante personnes, hommes et femmes, toutes masquées se saisirent de la jeune femme, la dépouillèrent de ses vêtements, l'attachèrent nue à un tronc d'arbre, et chacune des trois filles lui donna cent coups d'une baguette de coudrier.

La malheureuse s'évanouit. Son dos n'était plus qu'une plaie. On la reporta sans connaissance chez son mari.

Un certain Bellew, qui avait assisté

à la scène, révéla les noms des coupables à Bell qui se procura des mandats contre les meneurs. Ceux-ci se ruèrent sur la maison de Bellew pour se venger. Bellew en état de légitime défense, tua le fils Bell et trois autres assaillants, et blessa grièvement une vingtaine de personnes à coups de fusil.

Un état de « vendetta » règne depuis dans le district, ou la police brille par son absence.

Le sheriff de Chattanooga a dû enrôler un corps d'agents spéciaux à la tête desquels il est parti.

La malheureuse jeune de Bell a succombé aux suites de sa cruelle flagellation.

### IL ÉTAIT TEMPS !

Un incident inattendu a égayé samedi les personnes qui se trouvaient à la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement, rue de la Banque.

Un mariage se présentait à une heure. La mariée descend de voiture et pose le pied sur les premières marches de l'escalier municipal. Mais elle avait compté sans la maladresse de son futur, qui en montant les mêmes marches, posa son pied non sur le marbre, mais sur le satin blanc de la robe nuptiale. Le satin céda et la robe fut déchirée.

— Imbécile ! s'écria-t-elle, d'un ton colère.

Stupéfaction générale. Le fiancé, furieux, s'écrie à son tour :

— Ah ! c'est ainsi avant le mariage ! Qu'est-ce qui se passera donc après ?

Et le futur fila laissant la noce en plan.

Ce qui prouve une fois de plus que la destinée tient à peu de chose.

### LA NEIGE

La journée de dimanche dernier,

7 mai, jour de la Pentecôte a été marquée par une recrudescence de froid à laquelle on est heureusement peu habitué en cette saison; la neige est tombée avec abondance non seulement aux environs de Paris, mais encore dans le centre et le midi de la France.

Les dépêches parvenues de Lyon, Besançon, Saint-Étienne, Bar-le-Duc, Grenoble, Bar-sur-Aube, Nantua, Nancy, Clermont-Ferrand, annoncent que dans toutes ces villes, la neige a été abondante et le froid très vif. Il en a été de même en Belgique et en Suisse où il a neigé pendant plusieurs heures comme en plein hiver.

#### PROTECTION DES OISEAUX

On annonce qu'à la suite des rapports adressés des départements au ministre de l'agriculture, lesquels mentionnent l'extrême rareté des oiseaux — surtout des oiseaux insectivores — qui ont été pour la plus grande partie tués par les froids de cet hiver, les mesures les plus rigoureuses vont être prises contre la destruction des nids, et que du même coup des ordres seront donnés pour sévir contre le commerce des oiseaux de nos contrées.

Mieux vaut tard que jamais, et on applaudira aux mesures qui vont être prises. Mais il n'en est pas moins regrettable qu'il ait fallu ce cri d'alarme, poussé par l'agriculture, pour que le gouvernement se décide à agir.

Les instituteurs, de leur côté, peuvent rendre de signalés services dans cette circonstance, en éclairant les enfants et en leur faisant comprendre de quel grand secours sont les petits oiseaux.

### Le château du Plessis-Belleville

(Suite)

A l'époque de la Révolution, le prin-

ce de Conti obligé de faire la déclaration de ses terres et fiefs, conformément à l'arrêté du directoire du département de Seine-et-Marne, établit ainsi qu'il suit, l'état des fiefs relevant de sa seigneurie du Plessis-Belleville et de la chatellenie suzeraine d'Oissey :

Un corps de ferme à Silly, composé de 15 arpents de vergers et 400 arpents 82 perches de terres labourables.

Trente remises à gibier non louées sur le territoire de Silly, contenant ensemble 22 arpents 63 perches.

Le moulin de Silly avec 16 arpents 32 perches de terre.

Soit un total de 454 arpents 77 perches sur le territoire de Silly-le-Long.

Ces terres étaient comprises en partie, dans la mouvance du château de Senlis, dont relevait le fief des Barres sis à Silly-le-Long et qui comprenait neuf arpents de terre où se trouvaient, anciennement, le château et le moulin seigneurial, détruits depuis un certain temps, au moment de la Révolution.

Les revenus dépendant du fief des Barres, consistaient, d'après l'expédition livrée par Messire Yves d'Alègre en 1688, en 25 livres tournois de menus cens, portant rentes, revenus, vins et amendes, défaut de paiement et 7 sols 6 deniers tournois sur plusieurs terres et mesures; 110 chapons de rente sur plusieurs maisons un moulin à vent de nulle valeur et droit de Champart sur 50 arpents de terre (ce droit n'existait plus en 1785) et enfin de la haute, moyenne et basse justice.

Le fief sis à Silly, qui fut à Jean de Bruilat, relevant du château de Montgé annexe de Dammartin; lequel fief consistait en une maison, jardin et dépendances, tenant à la mesure des Barres et contenant environ 13 arpents.

Environ 20 sols de menus cens, sur

plusieurs héritages; 60 chapons sur plusieurs mesures et jardins; 40 arpents de terre ou environ en plusieurs pièces, un arrière-fief que tenait Jean Dupuis, consistant en 21 arpents; la seigneurie et justice, haute, moyenne et basse sur la moitié de Silly.

Un autre fief qui fut à Louis de Mitry sis audit Silly, relevant du château de Montgé et consistant en 31 arpents de terre labourable, 5 sous de menus cens et 25 chapons.

Le fief de Braques, relevant du comté de Dammartin et consistant en 48 arpents 50 perches de terre en plusieurs pièces, plus 12 livres de menus cens et surcens.

Les fiefs relevant de la seigneurie d'Oissey étaient :

Le fief l'Écuyer de Montgrésin, contenant 19 arpents de terre au territoire de Silly.

Le fief Périnet de Tresmes, contenant 15 arpents 50 perches au même territoire.

Le fief Poulain, contenant 9 arpents de terre.

Ces trois derniers fiefs sont compris dans l'aveu et dénombrement d'Yves d'Alègre en 1685, avec les dix fiefs suivants :

Le fief de Montagny, le fief de Moulain, le fief Philippe d'Aunay, le fief Vaillant, les deux fiefs Pierre de Saint-Laurent, le fief Crochet, le fief René de Meaux, le fief Guillaume le Doyen et le fief Paillart.

Le fief de la Couture relevant du fief Duval de Longpérier, contenant 37 arpents 96 perches.

Les terres situées sur le territoire de Silly se divisaient ainsi :

2 arpents dans la mouvance du roi;

153 arpents 51 perches, relevant du comté de Dammartin.

43 arpents 50 perches relevant de la chatellenie d'Oissey.

37 arpents 96 perches relevant du fief Duval de Longpérier.

(à suivre) E. L.

### ANTOINE DE CHABANNES

COMTE DE DAMMARTIN

(Suite)

XI

PROCÈS ET CONDAMNATION DE CHARLES DE MELUN

L'historien Duclos n'est pas précisément du même avis. « Il n'avait pas pu dit-il, désavouer ses liaisons avec les rebelles, mais il n'était pas moins digne de grâce que du Lau, Poncet de Rivière, et tant d'autres coupables, à qui on l'accorda dans la suite; et il l'aurait peut-être obtenue si le roi n'eut été excité par Dammartin, qui voulait venger ses injures particulières, et par le cardinal Baluc, qui cherchait à percer son bienfaiteur, dont la présence lui reprochait son ingratitude. »

Antoine de Chabannes reçut du roi la confiscation des biens de Charles de Melun, mais « me de pitié des mineurs et à la prière de leurs parents et tuteurs, il se contenta de la terre de Saint-Marc et les Tournelles (1) pour toute satisfaction de ses meubles pris et vendus par ledit Charles et pour la jouissance qu'il avait faite de tous ses biens pendant quatre ans qu'il l'avait tenu prisonnier et poursuivi sa condamnation. »

Le comte de Dammartin jouissait alors d'une grande faveur auprès de son souverain qui avait souvent recours à ses conseils et avait imaginé pour cela, un système de correspondance chiffrée dont eux seuls avaient la clef. Louis XI en lui accordant le titre de lieutenant général du comté de Champagne avec

le commandement en chef de quatre compagnies de cent lances et de quatre mille francs archers, voulut que les maréchaux Rouault et de Lohéac servissent sous ses ordres. Le roi gratifia le comte d'une pension annuelle de neuf mille livres, « en considération des grands bons et louables services qu'a fait dès sa jeunesse nostre dit amé et féal Cousin, Conseiller et Chambellan, Antoine de Chabannes, à nous et à la chose publique de nostre royaume, au fait des guerres ou autrement. » Cette pension fut portée à douze mille livres quelques années plus tard (1472). (2)

Le Parlement avait été saisi par lettres royales d'une demande de révision du procès de Chabannes. Cette assemblée s'appuyant sur ce fait que Charles de Melun chargé d'instruire ce procès était assuré de la confiscation des biens du grand maître, avait fait disparaître les pièces devant servir à sa justification notamment une enquête faite par le conseiller Doriole, rendit le 13 juin 1468 une ordonnance qui cassait l'arrêt rendu en 1463.

Lorsque, contre l'avis de Chabannes, Louis XI eut imprudemment sollicité et obtenu de Charles le Téméraire l'entrevue de Péronne, le comte de Dammartin fut chargé du commandement de l'armée royale. Au cours de ces conférences, où le plus soupçonneux et le plus rusé des rois était venu se livrer sans défense à un ennemi violent et irréconciliable, le duc Charles apprit le nouveau soulèvement des Liégeois, la prise de Tongres et le massacre d'un grand nombre de chanoines de cette ville. Entrant dans une fureur extraordinaire contre le roi qu'il regardait avec raison comme l'auteur de cette révoite le duc le retint enfermé pendant plusieurs jours dans ses appartements et ne lui

rendit la liberté qu'après lui avoir fait signer un traité humiliant par lequel le roi s'engageait à se joindre au duc pour réduire les rebelles et les punir du crime dont il était seul responsable.

Le duc de Bourgogne obligea Louis XI à écrire au comte de Dammartin pour lui ordonner de licencier l'armée, mais lorsque ce dernier eut pris connaissance des lettres qui lui étaient adressées, il comprit qu'elles avaient été écrites sous l'inspiration du duc et qu'il était de son devoir de ne pas se conformer aux ordres qu'elles contenaient. Il répondit donc à l'officier Bourguignon qui accompagnait les envoyés du roi de France : Allez dire à votre maître que je regarde tout ce qui s'est passé à l'égard du roi comme une trahison, et que s'il ne revient bientôt, tous les Français sont résolus à aller fondre sur les états du duc de Bourgogne, le fer et le feu à la main, pour y exercer les mêmes ravages qu'il se prépare à faire subir au pays de Liège. » Cette réponse énergique déjoua les projets du duc et sauva le roi.

1 — Il s'agit ici de la terre de Saint-Mard sous Dammartin et du fief des Tournelles, qui dépendait de cette seigneurie.

2 — Mem. de Comines éd. Langlet Dufresnoy. T. 2 p. 324. — Ducloux hist. de Louis XI T. 2 p. 164.

(à suivre) E. L.

### Saint-Laurent-au-Bois

(Suite)

Les religieux du prieuré de Saint-Laurent augmentèrent encore leur domaine dans le cours du XIV<sup>e</sup> siècle, au moyen d'acquisitions diverses. Au mois d'août 1311, Jean d'Amiens, clerc et Jeanne, sa femme, leur vendirent une pièce de trois quartiers de terre au lieu-dit « Goualle », en la mouvance de

Guillaume de Chenevières. A la même date ils acquirent de Thomas Tutée ou Turée de Plailly, une pièce de terre au lieu-dit « Goualle ». Au mois d'octobre 1315, Oudard Michel et Marie, sa femme, leur vendirent une pièce de terre d'une contenance de cinq quartiers, sise « in territorio de Goualle. » Au mois de décembre, ils acquirent de R. de la Mirre et de Marie, sa femme, un demi quartier de terre situé à Mortefontaine, au lieu-dit « Goualle ». L'année suivante, ils acquirent au même lieu un quartier et demi de terre provenant de la succession de Renaud Julien. En 1322, les mêmes religieux achetèrent à Jean Féré, un arpent de terre « in campo qui dicitur de Goualle. »

Au mois de juin 1339, l'abbé de Saint-Vincent, Jean II, et Marie de Beaumarchais, dame de Longperrier, consentirent une transaction, au sujet de certains droits probablement mal établis.

Voici les principaux passages de l'acte qu'ils rédigèrent d'un commun accord : « Nous abbé et couvent dessus dies, nostre prieur de Saint-Lorens et toutes autres personnes que de cy en avant vendront vin à broche en nostre dicte maison de Saint-Lorens, ne pourront ce faire que à mesures ajustées par nous, dame de Beaumarchais ou par nos gens, en nostre hostel à Beaumarchais et que nous aurons grange en cinq quartiers de bois, derrière ladite maison prins au plus près de ladite maison, et que nous, abbé et couvent dessus dis tiendrons le ramenant de tous nos dis bois francs et exempts de gruage de la dicte dame de Beaumarchais. » (à suivre) E. L.



### L'HUILE DE PÉTROLE COMME INSECTICIDE

L'huile de pétrole, susitée aujourd'hui pour l'éclairage, est un insecticide d'une efficacité incomparable. La meilleure pour cet effet est la non épurée.

L'arrosage des fraisiers avec de l'eau à laquelle on a ajouté, par arrosoir, quelques grammes d'huile de pétrole, détruit ou éloigne le ver blanc du hanneton, qui fait tant de mal à cette culture.

Un peu de pétrole brut mêlé à beaucoup d'eau (30 grammes par litre; on agite le mélange avant de s'en servir) est un poison sûr pour les courtillières. Avec un entonnoir, on verse un peu de ce mélange dans leurs trous; elles ne tardent pas à mourir.

La gale occasionnée par l'acarus est très radicalement guérie, au début, par des onctions de pétrole. Des frictions d'eau pétrolisée nettoient instantanément les animaux domestiques des parasites qui les incommodent. On doit savonner l'animal quelques instants après la friction.

Une personne dont la maison était infestée par des rats et des souris fut débarrassée de ces animaux malfaisants après l'introduction, dans la cave, d'un dépôt d'huile de pétrole.

La même personne, ayant eu l'idée d'arroser son jardin avec de l'eau qui avait séjourné dans des tonneaux vides ayant renfermé du pétrole, en vit disparaître toutes les limaces.



On parlait d'un grand mariage dans un de nos salons aristocratiques :

— Le futur est-il riche ?

— Deux millions.

— Quel âge ?

— Cinquante sept ans...

Oh ! oh ! dit la petite vicomtesse, toujours malicieuse, voilà un futur bien... passé.

**LIBRAIRIE**  
**PAPETERIE — RELIURE**  
**IMPRIMERIE**  
 Encadrement, Photographie  
 ————  
**E. LEMARIÉ**  
 à DAMMARTIN, (S-&-M)

**BILLETS DE DÉCÈS**  
 en deux heures  
 Faire part & Cartes de deuil  
 Grand assortiment  
 de PAROISSIENS & D'IMAGERIE  
 pour 1<sup>re</sup> Communion  
 IMAGES - SOUVENIRS  
 très beau choix de sujets  
 avec impression spéciale  
 PORTRAITS - SOUVENIRS  
 émaillés  
 La douzaine 10 fr.

## Armand MALLET

Entrepreneur de Bâtiments  
 à DAMMARTIN, (S-&-M)  
 Plans Devis Projets

Maçonnerie, Carrelage mosaïque, Charpente en bois et en fer. Menuiserie, Serrurerie, Couverture, Fumisterie, Plomberie, Asphalte et Bitume, Ciment, Treillage en bois, Tuyaux en grès et autres, de toutes dimensions, etc.

Entourage de prairies et jardins en treillages galvanisés ou rônçés avec poteaux en fer ou en bois.

Travaux en ciment artificiel, remplaçant la pierre de taille avec économie de 30 à 40 pour cent, et garantis contre la gelée.

Vente de toutes espèces de matériaux de démolitions, livrés sur mesures 24 h. après commande. Vieux bois, Portes, Persiennes, Croisées, Carreaux, Tuiles, Pavés, Cheminées en marbre de tous styles, etc. — *Economie de 50 pour cent.*

Assainissement des habitations. Posé de lambourdes sur bitume, au même prix que celles posées sur plâtre, Parquet chêne ou sapin sur bitume, posé à bâtons rompus ou à point de Hongrie, Lambourdes bitumés, trottoirs en Asphalte, Jointoiement de pavés, etc. etc.

Grande Teinturerie de Lagny  
 Usine à vapeur

Anc. maison *TOURNAIRE*

**TH. ALLAIRE, SUCC<sup>R</sup>**

80 succursales  
 dont une à Dammartin  
 chez M. VIENNE-MOREAU

Teintures — Nettoyages — Impressions  
 Moirages — Appréts  
 Frisage & Teinture de plumes — Nettoyage  
 et Teinture de Gants  
 — Livraison des travaux tous les  
 Mardis de chaque quinzaine.

## ROULETTE FESTONNEUSÉ

permettant de dessiner rapidement  
 et économiquement les dessins de feston  
 sur toutes les étoffes  
 Prix : 2 fr. — par la Poste 2 fr. 25

## Roulette à relever les Patrons

Modèle très soigné, manche bois  
 Prix : 4 franc  
 franco par la Poste : 4 fr. 10

USINE HYDRAULIQUE DU PETIT-MOULIN  
 à NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (OISE)

## Henry BERTHIER

Ingénieur agronome diplômé  
 de l'Institut national Agronomique

## MACHINES AGRICOLES

Vente et Échange  
 Location, Réparations en tous genres

BICYCLES, BICYCLETES & TRICYCLES  
 Accessoires & Réparations

SPÉCIALITÉ DE GRAINES FOURRAGÈRES  
 Epurées

Céréales de semence  
 Graines potagères, de fleurs et d'arbres  
 Arbres fruitiers et forestiers

Graines de Betteraves  
 à grand rendement et à grande richesse  
 saccharine

ENGRAIS SIMPLES & COMPOSÉS

Envoi franco de renseignements à toute  
 demande affranchie

Le Directeur-Gérant: E. LEMARIÉ

Dammartin Imp. E. Lemarié.